



Propos -----

Notre modernité politique ne s'est pas construite sur la mémoire. Au contraire, elle a souhaité se vivre comme une période en rupture avec toutes les périodes antérieures. Son mot d'ordre, selon le mot de Kant, a été de « sortir de la minorité », autrement dit, de se définir soi-même en rompant toute allégeance à quelque filiation que ce soit. Filiations des « communautés » de valeurs (religieuses, professionnelles, originaires), afin d'élever l'individu à la dignité d'une sorte de pureté citoyenne, ou toute autre appartenance fondée sur l'histoire, la continuité historique, et nécessairement sur la mémoire. Cette injonction de rupture au fondement de nos sociétés auto-organisatrices, où la valeur d'inspiration du passé se voit désormais supplanté par la seule volonté, supposée libre, de ses contractants, nous la retrouvons au niveau de l'individu : autonome, désormais, libéré de tout héritage ou de toute loi auxquels il n'aurait pas préalablement consenti, c'est-à-dire, créé lui-même pour se les octroyer en toute souveraineté... La mémoire, on l'aura compris, n'est pas la denrée première de ce dispositif et de nos sociétés de contrat, celles dans lesquelles nous vivons aujourd'hui.

Les évolutions du 20^{ème} siècle en ont accentué le caractère secondaire. A l'objectif de satisfaction des besoins pour le plus grand nombre, a succédé une économie du désir – du désir permanent. Le marché en est l'institution majeure. Son attrait et son efficacité sont tels qu'à la seule mise en relation d'acheteurs et de vendeurs centrés autour d'un produit concret, le modèle a perfusé le domaine des biens symboliques, et prévaut aujourd'hui aussi bien dans la vie culturelle que pour les relations sociales. Sa dynamique horizontale semble ronger toujours plus l'autorité des instances verticales que sont par définition les institutions, politiques ou autres. Cette religion du « flux » trouve son slogan avec l'injonction, désormais permanente, de « s'adapter ». On ne sait pas toujours bien à quoi, mais certainement s'adapter au futur, rattraper des retards que notre imaginaire et notre sagacité critique invente et renouvelle chaque jour. Dans ce compte à rebours sans cesse réactualisé, la

mémoire est une valise encombrante, elle semble à contre-temps, et à contre-courant de la course pour inventer demain, à chaque instant...

Cependant, nos sociétés actuelles, de plus en plus complexes, sont également contradictoires ! C'est bien la modernité la plus récente, en effet, qui a produit une notion comme le « devoir de mémoire ». Celle-ci nous dit a minima deux choses. La mémoire, d'une part, n'est plus pensée comme un phénomène humain naturel, un accès intuitif – et sans doute subjectif -- au passé, voire comme le fil directeur disponible de nos futures actions politiques. En devenant l'injonction collective d'une société, elle s'entend désormais comme la charge inévitable d'une mauvaise conscience due aux chaos du 20^{ème} siècle, nous mettant en présence avec « les heures sombres de notre passé ». Cet « assombrissement » de la mémoire, et le fait qu'elle revête un caractère normatif, voire juridique, expriment l'indéniable tribu, l'ombre portée de la Shoah sur la psyché contemporaine.

A rebours de l'amnésie constitutive de notre modernité doit également être comptée une certaine inflation de ces lois mémorielles. Là où « la » mémoire, collective et unitaire, venait abreuver le roman national au lait identitaire d'une nation indivisible, ce sont « les » mémoires qui aujourd'hui fleurissent, toujours plus spécifiques, et volontiers revendicatives. Au « devoir de mémoire » s'ajoute donc une nouvelle figure de notre vie culturelle : la concurrence mémorielle.

A en juger par l'actualité la plus récente, enfin, il semble que la mémoire ait conservé son caractère explosif. Avec les mouvements invitant à rebaptiser les rues, à déboulonner les statues de tous les acteurs liés, de près ou de loin, à la rédaction du Code noir et à une certaine mémoire de l'histoire coloniale, il est clair que la mémoire, ici, est adressée avec une tonalité nouvelle. Le passé, ayant définitivement perdu sa valeur « obligeante », à tout le moins sa valeur contextuelle qui inclinait à le comprendre à partir de lui-même, se donne désormais ouvertement comme un réservoir de militance dont la valeur ne tient qu'à une chose : passer au crible des valeurs présentes.

Entre l'amnésie constitutive de notre modernité, l'inflation commémorative et la « mémoire hyper-réactive » de l'individu-citoyen d'aujourd'hui, la mémoire ne s'appréhende plus comme un phénomène dont la poussée, simple et limpide, orienterait notre bel avenir, que ce soit sur un plan individuel ou collectif.

C'est ce constat, et les questions qui en découlent, que nous proposerons le 22 octobre 2020 prochain à la sagacité critique de nos invités. Le thème en sera décliné selon le format habituel de « De Vive Voix », à savoir, un séminaire numérique global d'environ 1 h 45 scandé par plusieurs moments et formats de partage. Soit, pour ce 22 octobre 2020 :

- La Table-ronde (50 min) : « Nos sociétés ont-elles encore de la mémoire ? ». Avec : Pauline Bebe, Pascal Blanchard, Mathilde Tahar
- Le Duo (25 min) : « Les entreprises ont-elles une mémoire ? ». Avec : Philippe-Loïc Jacob, Sandrine Raffin.
- Solo « Wild Card » (15 min) : « Si la mémoire m'était contée... ». Avec : Malek Boukerchi
- Solo (15 min) : « La mémoire politique : ce qui doit rester, ce qui doit changer ». Avec : Bernard Cazeneuve.

Yann Boissière